

Pour les adhérents de la MGEFI, les montants de cotisations au titre du contrat MI-06 sont fixés comme suit pour l'année 2010.

Age de l'assuré à la date de la demande d'adhésion au contrat	Cotisation mensuelle pour 100 euros de rente mensuelle	
	DÉPENDANCE TOTALE (GIR1-1 à 3)	DÉPENDANCE PARTIELLE (Option GIR 4)
moins de 36 ans	0,92 €	0,23 €
de 36 ans à 40 ans	0,92 €	0,23 €
de 41 ans à 45 ans	1,21 €	0,30 €
de 46 ans à 50 ans	1,63 €	0,41 €
de 51 ans à 55 ans	2,23 €	0,55 €
de 56 ans à 60 ans	3,22 €	0,82 €
de 61 ans à 65 ans	4,54 €	1,14 €
de 66 ans à 69 ans	5,83 €	1,45 €

garantie minimum : 200 euros/mois

garantie maximum : 2 000 euros/mois